



CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE 2026/2027 VOYAGE D'ÉTUDE DES RÉSEAUX AUTOSECURITE ET SECURITEST EN REPUBLIQUE DOMINICAINE – 12 au 19 janvier 2027



Conditions particulières de vente, applicables à chaque participant au voyage d'étude des réseaux, étant entendu que les conditions spécifiques groupes ainsi que les conditions d'assurance ont été portées à la connaissance des réseaux.

Annulation partielle des participants :

Aérien

- De la confirmation à 120 jours du départ : 130 € de frais par place annulée,
- De 119 à 90 jours du départ : 260 € de frais par place annulée,
- De 89 à 60 jours du départ : 400 € de frais par place annulée,
- De 59 à 30 jours du départ : 600 € de frais par place annulée,
- A moins de 30 jours du départ : 100% de frais par place annulée.
- Après émission des billets nominatifs, ils ne sont ni modifiables ni remboursables.

Terrestre (annulation partielle du groupe jusqu'à 30% du nombre de participants initial)

- De la confirmation à 61 jours du départ : 250 € de frais par personne,
- De 60 à 31 jours du départ : 40% de frais par personne avec un minimum de 250 € par personne,
- De 30 à 21 jours du départ : 70% de frais par personne,
- A moins de 21 jours du départ : 100% de frais par personne.

En cas de non-présentation le jour du départ : si le voyageur ne se présente pas à l'embarquement aux heures et lieux indiqués sur la convocation, s'il ne peut embarquer n'étant pas en règle avec les formalités de police, cette annulation ne donne lieu à aucun remboursement (hormis les taxes aéroport, le cas échéant).

Attention : nos bureaux étant fermés les samedis, dimanches et jours fériés, toute annulation sera prise en considération le jour ouvré suivant. Horaires d'ouverture : lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Assurances : le groupe Auto Sécurité / Sécuritest est assuré par Xplorassur et couvre à titre individuel l'annulation, les bagages, les frais médicaux, le rapatriement, l'assistance, à titre individuel selon le contrat souscription groupe.

Le montant de l'assurance n'est pas remboursable : 95 € TTC par personne.

Celle-ci permet :

- L'annulation en cas de décès (de l'assuré, son conjoint, d'un frère, sœur, beau-père, belle-mère, beau-frère, belle-sœur, gendre, belle-fille ou ascendant et descendant 2^{ème} degré) dans les 30 jours,
- Les frais médicaux et les frais d'hospitalisation à destination en cas de maladie,
- Le rapatriement médical en cas de nécessité,

Nous tenons à votre disposition le détail des articles du contrat d'assurances souscrit pour le groupe Auto Sécurité/Sécuritest sur simple demande.

Formalités administratives pour les ressortissants français : passeport en cours de validité et en parfait état.

Toute entrée ou sortie du territoire dominicain est conditionnée à un formulaire qui doit obligatoirement être rempli avant le départ via le lien suivant : <https://eticket.migracion.gob.do/> Ce formulaire génère un QR code qui devra être présenté à l'arrivée. Cette démarche est gratuite. Les autorités dominicaines appliquent une amende de 80\$ en l'absence de présentation de ce QR code.

